

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ▪ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-693204

146481  
Par courrier

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1191

Société :

RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

RAKI ABDELAZIZ

Date de naissance :

1940

Adresse :

MARISTANE 3 AMAR CHICH N° 189  
MARRAKECH.

Tél. : 0610187982

Total des frais engagés :

742,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SAAFI  
Chirurgie UROLOGIQUE  
6, Rue Mauritania Guéliz Marrakech  
Tél. : 05 24 44 88 53  
ICE : 00185249000044

Date de consultation :

21 NOV. 2022

Nom et prénom du malade :

Raki Abdelezz - Age: 83 ANS

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

lengtiblén jostiblén

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MARRAKECH

Le : 29 Nov 2022

Signature de l'adhérent(e) :

## VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-693204

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 1191

RAKI

Nom de l'adhérent(e) :

RAKI

Total des frais engagés : 742,80

Date de dépôt :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien  
DU DR POMMISSEUR  
**PHARMACIE MANISS**  
**SARL AU**  
12 Merstane III Marrakech  
Tél : 05 24 30 13 27  
INRG : 072041205

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHÉSES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SAADI  
Spécialiste  
Chirurgie Urologique Andrologie

Marrakech, le : 21 NOV. 2022

PPV-147 DH 60



يحفظ بعيداً عن متناول و مرأى الأطفال  
بدون شروط معينة للتخزين.

PPV:147 DH 60



بدون شروط معينة للتخزين.

PPV:147 DH 60



وط معينة للتخزين.

~~147.00~~ X 3

Plot 10

442.80

H- Race Alewife



0 0 . 1

98r 3 m

**PHARMACIE MANISSA**  
SARL AU  
12, Rue Ibn El Harrach  
Tél. 33-30-13-27  
Tél. 33-30-13-06

**Dr. SAADI**  
**Chirurgie UROLOGIQUE**  
6, Rue Mauritania Guéliz Marrakech  
Tél : 05 24 44 88 13  
ICE : 00185719811000

# CABINET D'EXPLORATIONS UROLOGIQUES

Dr SAADI

Chirurgie urologique PMA

## Echographie vésico rénale

Nom : RAKI Abdelaziz

21 NOV. 2022

### REIN DROIT :

Est en position lombaire normale avec un axe bipolaire de 97 mm.

Ses cavités urétéro-pyélo-calicielles sont fines.

Il n'a pas été relevé de lithiase ni kyste cortical .

La différentiation cortico-sinusale est bonne

### LE REIN GAUCHE :

Est en position lombaire normale avec un axe bipolaire de 101 mm.

Ses cavités urétéro-pyélo-calicielles sont fines.

Il n'a pas été relevé de lithiase . **Gros kyste cortical simple de 71mm .**

La différentiation cortico-sinusale est bonne.

### LA VESSIE :

La paroi est peu épaisse sans RPM, la capacité normale et le contenu transsonique.

Il n'a pas été mis en évidence de lésion pariétale endo-luminale suspecte.

Les zones cervico-trigonale et méatique sont libres

### PROSTATE :

HBP homogène de 67g PSA récent à 5,62ng/ml

Dr. SAADI  
Chirurgie UROLOGIQUE  
6, Rue Mauritania Guéliz Marrakech  
Tél: 05 24 44 88 - 31  
ICE: 001242490000044

